



CHARTRE CTC BASKET MARSIE

Faire partie d'une association, d'un club, c'est avoir des droits mais aussi des obligations.

Chaque licencié, accompagnant, encadrant et membre du bureau doit respecter certaines règles afin de permettre aux 2 clubs de la CTC Basket Marsien de fonctionner dans une bonne entente, un bon état d'esprit et dans le respect du bien-être de chacun de ses joueurs, tout en gardant l'objectif sportif fixé par la CTC.

L'objectif sportif de la CTC Basket Marsien consiste à mettre en commun ses licenciés lorsque les effectifs sont insuffisants pour présenter au moins une équipe et permettre aux licenciés de continuer à jouer.

Des équipes communes aux 2 clubs sont également mises en place lorsque le nombre de joueurs est suffisant pour engager 2 équipes. Dans ce cas-là, le niveau de chaque joueur est pris en compte pour la mise en place de 2 équipes, ce qui permet aux licenciés de mieux s'épanouir avec d'autres joueurs de leur niveau.

Par ailleurs, tous les licenciés et parents de licenciés s'engagent à :

- Respecter les décisions des coaches et des 2 bureaux de la CTC Basket Marsien concernant la répartition des joueurs et joueuses dans les différentes équipes.
- Se présenter aux différents entraînements à l'heure et sur le lieu prévu pour chacun, que ce soit à SAINT MARS DU DESERT ou à PETIT MARS en fonction de son équipe. S'assurer de la présence de l'éducateur avant de laisser son enfant seul sur le lieu de l'entraînement. De prévenir à l'avance le coach/entraîneur en cas d'empêchement.
- Se présenter à l'heure sur le lieu de convocation lors des matches en s'assurant de la présence de l'éducateur sur le lieu de départ et du nombre suffisant de véhicules pour transporter les joueurs. Respecter les plannings mis en place concernant le transport des joueurs pour les matches à l'extérieur ou la tenue du bar lors des matches à domicile, ainsi que les plannings d'arbitrage et de tenue de table. Se faire remplacer le plus rapidement possible en cas d'empêchement et prévenir le coach le plus tôt possible de l'absence du joueur du match.
- Respecter, les arbitres, les adversaires et les autres spectateurs. Se comporter de manière courtoise et modeste sur ou en dehors du terrain et en tant que spectateur. Ne pas faire preuve de discrimination envers les autres joueurs. Adopter un esprit d'équipe, respecter les règles du basket-ball et respecter ses coéquipiers.
- Respecter le matériel et participer à son rangement. Respecter les infrastructures d'accueil.
- Accepter une sanction fixée par l'éducateur ou les membres du bureau dans le cas de non-respect de toutes ces règles (ex : non convocation à un match suite à un comportement inapproprié, faute technique à la charge du joueur en cas de sanction financière...)

Tous les membres des bureaux et encadrants des 2 clubs de la CTC Basket Marsien s'engagent à veiller au bon épanouissement de tous les joueurs au sein de leur équipe. Ils s'engagent à rester à l'écoute des licenciés et de leurs parents pour toute demande et à tout mettre